académie Aix-Marseille

RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Liberté · Égalité · Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

OPERA MARSEILLE

ODÉON MARSEILLE

DÉPARTEMENT BOUCHES-DU-RHÔNE

VILLE DE MARSEILLE www.marseille.fr

La politique éducative et culturelle académique

Dispositif partenarial - 2019-2020

Opéra de Marseille - Théâtre Odéon

Programme d'ouverture / Des clefs pour l'Opéra

Programme découverte / Un concert à l'Opéra

Programme de sensibilisation / Musiciens au collège

Programme de sensibilisation / Un spectacle à l'Opéra

Programme de sensibilisation / Un spectacle à l'Odéon

Programme de production / A Marseille, l'Opéra, C'est Classe !

Programme de production / Un projet choral à l'Opéra
(Programme en cours de construction)

Crédit photo

Orientation générale des actions

Permettre aux élèves de découvrir l'art lyrique et une structure culturelle par une approche pluridisciplinaire et transversale.

Attention, cette programmation n'est pas offerte aux lycées !

L'Opéra de Marseille, en étroite concertation avec l'académie d'Aix Marseille, et, pour les collèges des Bouches du Rhône, avec le soutien du Département des Bouches-du Rhône, propose des dispositifs d'actions artistiques et culturelles qui s'enrichissent et se renforcent au fil des années.

L'ensemble des partenaires partage l'avis que ces offres doivent être diversifiées dans les démarches, les objectifs et les déroulés pour répondre au mieux au projet des établissements.

Les établissements se saisiront des propositions de l'Opéra de Marseille pour construire un projet propre qui participera :

- au contrat d'objectifs généraux de l'établissement et notamment :
  - en concrétisant les liaisons inter-degrés et notamment la liaison CM2—6e
  - en luttant contre le décrochage scolaire
  - en favorisant la réussite de tous les élèves

- au parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève :
  - en visant des objectifs définis et en évaluant les compétences acquises
  - en s'inscrivant dans une problématique de l'enseignement de l'histoire des arts
  - en s'adossant aux enseignements

Partenaires

☞ La Ville de Marseille
(Opéra Municipal de Marseille et Théâtre de l'Odéon)

☞ Le Département des Bouches du Rhône

☞ La DSDEN des Bouches du Rhône

☞ L'académie d'Aix-Marseille

Crédit photo opéra de Marseille

Mode d'emploi

Les établissements du 1er degré : Inscriptions du 6 au 22 mai 2019

- ✓ Les inscriptions au dispositif seront possibles dès réception du courriel envoyé par la cellule Ambition scolaire sur les boîtes académiques des écoles le 6 mai 2019. Ce courriel contiendra un lien actif jusqu'au 22 mai 2019 vers un formulaire d'inscription en ligne (authentification avec le RNE).
- ✓ *Dans ce questionnaire,* saisir une fiche action en sélectionnant dans la liste déroulante « Domaine musique », puis « Opéra en Actions (choisir parmi les quatre dispositifs proposés) », conformément aux instructions de l'IA-DASEN concernant la campagne du programme d'actions 2019-2020.
- ✓
- ✓ **Pour toute précision, vous pouvez contacter :**
- ✓ o Les conseillers pédagogiques en éducation musicale en charge de ce dispositif :
- ✓ gilles.bierry@ac-aix-marseille.fr et patricia.cefai@ac-aix-marseille.fr
- ✓ o La cellule Ambition scolaire par téléphone au 04 91 99 66 81 ou par courriel à l'adresse suivante : ce.celluleambiscol13-eleves@ac-aix-marseille.fr

Les établissements du 2d degré : Inscriptions du 26 avril 2019 au 14 juin 2019

Les inscriptions au dispositif se font via un formulaire accessible jusqu'au 14 juin 2019 sur le site de la DAAC à l'adresse suivante :
https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_10693138/fr/inscriptions-aux-dispositifs-2019-2020

Choix du dispositif : merci de bien préciser le choix du dispositif (Un concert à l'Opéra – Un spectacle à l'Opéra – Un spectacle à l'Odéon – A Marseille, l'Opéra c'est classe.)

Présenter un bref descriptif du projet et des objectifs pédagogiques visés par l'équipe enseignante. Noter les enseignants à désigner pour la formation associée.

A Marseille l'Opéra c'est classe : avant votre inscription, merci de contacter laetitia.alliez@ac-aix-marseille.fr

- Les transports nécessaires à la mise en œuvre des actions sont à la charge de l'établissement.
- Un échange de courrier ou courriel doit être envisagé avec l'Opéra pour fixer la date de la visite
- Les établissements doivent fournir une attestation d'assurance en responsabilité civile.
- Renseignements et contacts en fin de document.

Nous attirons l'attention des établissements sur les critères d'arbitrage, non hiérarchisés, pour la participation à ce dispositif partenarial :

☞ Qualité et cohérence du projet présenté : ce projet est à mettre en œuvre dans le cadre du volet culturel de l'établissement. Ses objectifs sont mis en cohérence avec les autres projets culturels et avec les enseignements et visent à renforcer les objectifs et axes du projet d'établissement.

☞ Qualité de l'engagement des équipes enseignantes concernées.

☞ Equité et régulation des établissements en fonction des dispositifs demandés (actions éducatives du Département des Bouches du Rhône ou dispositifs partenariaux DAAC).

☞ Publics issus de l'éducation prioritaire et/ou éloignés de l'offre culturelle, du point de vue social, culturel ou géographique.

Seuls les établissements qui auront inscrit et validé cette action avant les dates indiquées verront leur candidature examinée.

Descriptif de l'action

La visite de la Maison Opéra / Durée moyenne de la visite : 2h

A relier avec les objectifs du parcours avenir et du parcours d'éducation artistique et culturel.

Renseignements et inscription directement auprès de l'Opéra !

Crédit photo opéra de Marseille

1 concert / 2 classes par établissement

Objectifs

- Permettre aux élèves de découvrir la musique classique à travers le spectacle vivant.
- S'approprier un lieu de culture et de programmation musicale.
- Découvrir une programmation symphonique ou chorale d'excellence.

Descriptif de l'action :

- Les élèves assistent **à un concert de l'orchestre philharmonique** ou à **un concert du chœur de l'Opéra de Marseille.**
- Le concert est programmé en journée ou en soirée.
- Il est indispensable que les élèves soient préparés au concert et bien encadrés : 1 adulte pour 6 élèves.
- L'arrivée à l'opéra est à prévoir à 30 mn avant le début du concert.
- La séance est d'une durée maximale de 2h.
- Capacités d'accueil : 20 classes (1er et 2d degrés)

A l'Opéra : jauge de 1000 places (ouvert aux écoles et aux établissements scolaires publics et privés.)

A l'Odéon : jauge de 760 places (ouvert aux écoles et aux établissements scolaires publics et privés.)

Programmation 2020

Concert de chœur de l'Opéra de Marseille
Jeudi 9 et vendredi 10 janvier 2020 à 14h30 au Théâtre Municipal de l'Odéon – Jauge 760 places
"Voyages...l'opéra en toutes langues" Sous la direction d'Emmanuel Trenque, le chœur de l'Opéra montre un nouveau visage dans ce concert participatif.

Concert de l'orchestre philharmonique de Marseille
Jeudi 11 juin 2020 à 10h et 14h30 - Jauge de 1000 places
Programme non défini, sera précisé ultérieurement

Les élèves se présentent devant l'Opéra ½ heure avant le début du spectacle

Crédit photo opéra de Marseille

Sensibilisation à la musique symphonique, classique ou contemporaine à travers le spectacle vivant avec

L'Orchestre Philharmonique de Marseille

Ce programme est proposé par la Ville de Marseille, son Opéra Municipal et le Département des Bouches-du-Rhône, en partenariat avec l'Académie d'Aix-Marseille. Il s'adresse à des collèges du 13 uniquement.

Cette action est développée au sein du collège, par une équipe éducative pluridisciplinaire. Elle donne lieu à un projet, jalon repéré du parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève, elle est inscrite dans une problématique de l'enseignement de l'histoire des arts et elle est déclinée dans une séquence de l'enseignement d'éducation musicale.

Les établissements inscrivent cette action dans le cadre des actions éducatives et artistiques du Département 13 dans l'application dédiée du conseil départemental.

Musiciens au collège

Le déroulé du projet

☞ Une équipe technique de l'Opéra visite l'établissement pour s'assurer des conditions d'accueil de l'orchestre. Les conditions doivent être favorables pour un concert de qualité. La récréation ne doit pas perturber l'écoute du concert.

☞ Pour préparer les élèves à l'écoute du concert, le chef d'orchestre, accompagné de trois musiciens, vient à la rencontre des classes concernées par le projet. Ils présentent ensemble « la vie de l'orchestre », leurs métiers et leurs instruments. La rencontre est ponctuée et illustrée par des extraits musicaux, joués par les musiciens.

Le programme sera précisé ultérieurement

Durée du concert environ 1 heure avec les présentations.

Le calendrier sera précisé après inscription

Vendredi 3 avril 2020 (Marseille ou hors Marseille)
Mardi 7 avril 2020 (Marseille ou hors Marseille)
Mardi 5 mai 2020 (Marseille ou hors Marseille)
Jeudi 7 mai 2020 (Marseille)
Mardi 12 mai 2020 (Marseille ou hors Marseille)
Jeudi 14 mai 2020 (Marseille ou hors Marseille)
Mardi 19 mai 2020 (Marseille ou hors Marseille)

©Ville de Marseille
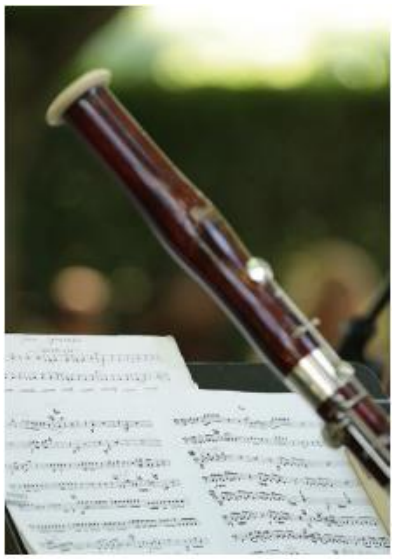
©Ville de Marseille

Pris en charge par l'établissement et les enseignants

- ☞ Participation des enseignants à une journée de formation animée par le professeur chargé du SE associé à l'Opéra de Marseille.
- ☞ Accueil de la visite technique préparatoire.
- ☞ Accueil du chef d'orchestre.
- ☞ Accueil de l'orchestre.
- ☞ Etude des œuvres au programme, étude du genre musical, écoute d'extraits…contexte historique et culturel, étude du compositeur…), lien avec l'histoire des arts.
- ☞ Exploration de ressources documentaires (CDI, médiathèque, internet…)
- ☞ Activités individuelles ou collectives d'appropriation des œuvres au programme par les élèves et productions (exposés, dossiers, présentation TICE, mélodies extraits de l'œuvre, travail vocal, textes rythmés…)
- ☞ Exploitation de ce programme musical envisagée d'une manière transversale et interdisciplinaire.
- ☞ Initiatives et mises en synergie et en cohérence avec d'autres actions conduites au sein du projet d'établissement.

Pré – requis au projet

Généralités

- ☞ L'élève connaît les différentes étapes du projet : étape repérée du parcours EAC et HDA / objectifs de la séquence d'EM et autres disciplines / visite du chef d'orchestre / concert de l'orchestre au collège.
- ☞ L'élève connaît les codes du concert : installation de l'orchestre / accord / arrivée de chef d'orchestre, applaudissements / silence / écoute de l'œuvre dans la concentration / applaudissements…rappel en fin de concert.
- ☞ L'élève sait expliquer la structure de l'orchestre : il connaît les différentes familles d'instruments, les différents instruments et certains jeux instrumentaux.
- ☞ L'élève connaît quelques grandes formes symphoniques (symphonie, concerto, ouverture d'opéra…)

Le programme présenté

- ☞ L'élève connaît les œuvres au programme : titre, compositeur, époque
- ☞ L'élève sait décrire quelques éléments caractéristiques de l'œuvre.
- ☞ L'élève connaît quelques extraits musicaux bien repérés.

Accueil technique de l'orchestre - conditions - sécurité

L'organisation d'un spectacle est soumise à une réglementation de sécurité stricte. Le chef d'établissement est le responsable de cette manifestation

Conditions d'accueil de l'orchestre :

- **espace scénique de 12m de large sur 8m de profondeur**
- **la salle devra faire 25m x 15m avec une hauteur sous plafond de 6m**
- **des chaises doivent être prévues pour les élèves spectateurs**
- **l'équipe technique (5-6 personnes) arrive sur site vers 10h/10h30, installation du matériel, déjeuner au réfectoire et démontage à l'issue du concert (vers 16h30)**
- **le collège mettra (si possible) de l'eau, du café et du thé pour les 50 musiciens qui arrivent à partir de 13h. (si concert dans un collège hors Marseille, prévoir un service cantine pour environ 60 personnes).**

Assurances:

La Ville de Marseille justifie d'un contrat d'assurance Responsabilité Civile générale, recouvrant l'activité de tous ses agents.
La Ville de Marseille pratique l'auto-assurance, concernant l'ensemble des biens dont il est propriétaire ou qui sont mis à sa disposition.

Les collèges à ce titre répondent de tous dommages pouvant résulter de leur activité et déclarent avoir souscrit les assurances nécessaires à la couverture des risques liés à la représentation du spectacle, répétition comprise (responsabilité civile et dommages aux biens).

©Ville de Marseille

©Ville de Marseille

Descriptif de l'action

☞ Les élèves assisteront à la pré-générale d'un spectacle de la saison 2019 – 2020. La jauge est de 250 places (ouvert aux établissements scolaires publics et privés)

☞ **3 spectacles ouverts.**
☞ **1 spectacle / 2 classes par établissement**

Crédit photo Opéra de Marseille

Pris en charge par les enseignants

☞ Participation des enseignants impliqués dans le projet, par public désigné, à la formation « Accompagnement aux projets Opéra », dont la DAAC est le prescripteur.

Avec les élèves

☞ Etude de l'ouvrage (Etude de l'action, des personnages, écoute d'extraits….contexte historique, étude du compositeur…)

☞ Exploration des ressources documentaires (CDI, CANOPE, BMVR Alcazar …)

☞ Activités individuelles ou collectives d'appropriation de l'opéra par les élèves et productions (Exposés, dossiers, présentation TICE, ré- écriture du livret, jeux scéniques, élaboration de maquettes, chants extraits d'opéra ou chansons avec un thème commun, travail vocal, textes rythmés…)

☞ Toute autre initiative et mise en synergie en cohérence avec une autre action conduite au sein du projet d'école ou du projet d'établissement.

Crédit photo Opéra de Marseille

La programmation 2019 –2020

Pré- générales	Opéras
« La Flûte Enchantée" Wolfgang Amadeus Mozart	Vendredi 20 septembre 2019 à 14 heures
« Eugène Onéguine" Piotr Ilitch Tchaïkovski	Vendredi 7 février 2020 à 14 heures
« Nabucco» Giuseppe Verdi	Mardi 2 juin 2020 à 14 heures

Les élèves se présentent devant l'Opéra ½ heure avant le début du spectacle

Crédit photo Opéra de Marseille

Programme spécifique en partenariat avec le Département des Bouches-du-Rhône, réservé aux collèges du 13.

Renseignements et inscriptions auprès de Violaine Salles – Chargée de Médiation – Opéra de Marseille : vsalles-externe@ marseille.fr / 04 91 55 93 17

L'opéra est un art total qui englobe le drame, la musique, le chant, la danse et l'art scénique. Plusieurs ouvertures permettent à un jeune public de se familiariser avec ce genre artistique. Le « parcours-spectacles » est un parcours d'accompagnement à l'issue duquel, élèves et enseignants, assistent à la représentation d'un opéra ou d'un concert symphonique.

Plusieurs parcours, articulés autour de la découverte d'un ou plusieurs spectacles, peuvent se compléter et se décliner aux choix des enseignants.

N.B : Nous encourageons les enseignants d'un même établissement, à se regrouper autour du projet, pour renforcer l'approche transversale et interdisciplinaire de l'opéra.

Parcours-Opéra

Phase 1 : Première approche de l'opéra - en classe

- Avec le professeur d'éducation musicale : apporter une première approche de l'art lyrique, qu'est-ce que l'opéra, les grands compositeurs…

- Rencontre avec des artistes solistes du Chœur de l'Opéra (mini récital accompagné au piano, explications autour de la voix et des tessitures, présentation du métier de chanteur lyrique…)/
N.B : l'établissement doit disposer d'un piano.

- Avec la médiatrice de l'Opéra : présentation du spectacle (extraits sonores, photos, vidéos…) avec focus et explications sur des thématiques artistiques liées au spectacle.
Des fiches de présentation de chaque opéra sont également distribuées aux élèves.

Phase 2 : L'envers du décor

Visite de l'opéra
Pour découvrir un lieu de diffusion et de création artistique et comprendre ce qui se passe derrière le rideau.

Rencontres artistiques
En amont du spectacle, pour mieux comprendre l'exigence d'un travail de création et l'investissement des artistes, l'Opéra ouvre des temps de répétition au jeune public. A l'issue de la répétition, un échange avec la médiatrice de l'opéra permet d'aborder en direct la perception de l'œuvre avec les élèves.

Selon accords et disponibilités des artistes - Calendrier défini par l'Opéra en fonction de la programmation et du planning de répétition.

Phase 3 : Témoignages

Nous souhaitons que les élèves puissent rendre compte collectivement ou individuellement de leur venue, de leurs impressions, à travers toute forme de témoignages (carnet du spectateur, articles, photographies, vidéos, dessins…).
Afin de lancer le travail de restitution, un temps en classe avec la médiatrice de l'Opéra, permettra d'échanger autour de l'expérience et des impressions des jeunes spectateurs.

Parcours-concert

Découverte de l'orchestre et préparation à l'écoute des concerts

L'objectif est de préparer la classe avant le concert, de mettre les élèves dans un contexte de réflexion et de découverte.

- Avec le professeur d'éducation musicale : **présentation et étude** des œuvres musicales et compositeurs, selon le ou les concerts choisis

- Visite des coulisses de l'Opéra

- Rencontre avec des musiciens de l'Orchestre Philharmonique
- Présentation de l'instrument
- Place de l'instrument en question dans le concert (thèmes principaux, rythmiques, etc…)
- Le métier de musicien.

- Témoignages et restitutions (écrits, photos, dessins..) après le concert

Calendrier des spectacles

> 1 classe par date
> Toutes les représentations sont gratuites pour les élèves, professeurs et accompagnateurs.

Les Opéras

Durée : 3h environ, entracte compris

Les concerts
Durée : 2h environ

Suite à la fusion des scènes de l'Opéra de Marseille et du Théâtre de L'Odéon, il est désormais proposé aux écoles et aux établissements scolaires d'assister aux générales des opérettes programmées à l'Odéon.

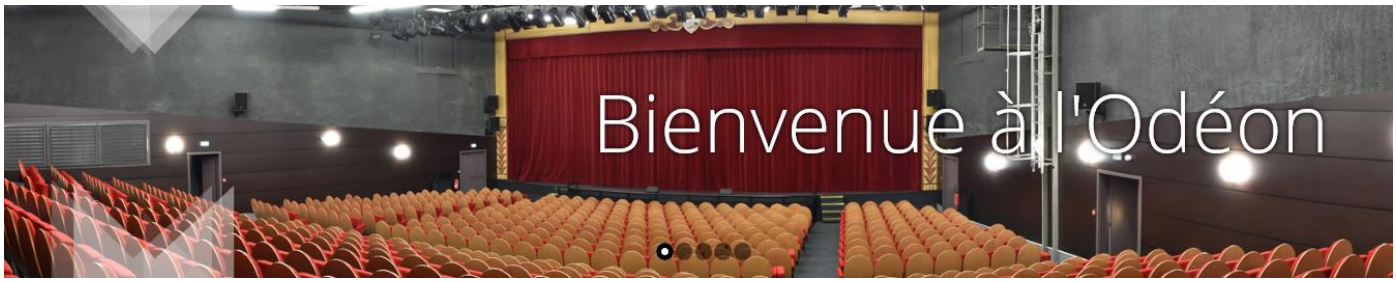

Crédit photo Théâtre Odéon

Descriptif de l'action

Les élèves assisteront à la générale d'un spectacle de la saison 2019 – 2020

- ☞ **6 spectacles ouverts.**
- ☞ **1 spectacle / 2 classes par établissement**
- ☞ **Jauge totale disponible 300 places**

Pris en charge par les enseignants

☞ Participation des enseignants impliqués dans le projet, par public désigné, à la formation « Accompagnement aux projets Opéra », dont la DAAC est le prescripteur.

Avec les élèves

☞ Etude de l'ouvrage (Etude de l'action, des personnages, écoute d'extraits….contexte historique, étude du compositeur…)

☞ Exploration des ressources documentaires (CDI, CANOPE, BMVR Alcazar …)

☞ Activités individuelles ou collectives d'appropriation de l'opéra par les élèves et productions (Exposés, dossiers, présentation TICE, ré- écriture du livret, jeux scéniques, élaboration de maquettes, chants extraits d'opéra ou chansons avec un thème commun, travail vocal, textes rythmés…)

☞ Toute autre initiative et mise en synergie en cohérence avec une autre action conduite au sein du projet d'école ou du projet d'établissement.

La programmation 2019 – 2020

Générales	Opérettes
«Le Prince de Madrid » Francis Lopez	Vendredi 18 octobre 2019 à 20 heures
« Les Cloches de Corneville » Robert Planquette	Vendredi 22 novembre 2019 à 20 heures
« Orphée aux Enfers » Jacques Offenbach:	Vendredi 13 décembre 2019 à 20 heures
« Mam'zelle Nitouche » Hervé	Vendredi 24 janvier 2020 à 20 heures
« Violettes Impériales » Vincent Scotto	Vendredi 13 mars 2020 à 20 heures

Les élèves se présentent devant lle Théaâtre Odéon ½ heure avant le début du spectacle

Crédit photo Théâtre Odéon

Proposition supplémentaire, spectacles jeune public

A l'Odéon: spectacles payants à 5 € / personne

Pour rappel : Selon la législation en vigueur aucun financement ne peut être sollicité auprès des familles pour une action pendant le temps scolaire.

Jeune Public au théâtre municipal de l'Odéon, spectacles payants
Réservation à partir du 30 juin 2017 Tél : 04 96 12 52 70
Courriel : contact-odeon@marseille.fr

" Pomme d'Api de Jacques Offenbach / « Le Singe d'une nuit d'été » de Gaston Serpette :

- **Jeudi 3 octobre 2019 à 14 heures 30**
- **Vendredi 4 octobre 2019 à 10 heures et 14 heures 30**

" Robin des bois la légende...ou presque», spectacle musical de Fred Colas et Guillaume Beaujolais :

- **Jeudi 4 juin 2020 à 10 heures et 14 heures 30**

Les élèves se présentent devant le Théâtre Odéon ½ heure avant le début du spectacle

Crédit photo Théâtre Odéon

Descriptif de l'action

☞ **La visite de la Maison Opéra** / Durée moyenne de la visite : 2h
(Régie générale, atelier de couture et de confection des costumes, machinerie, éclairages, accessoires, plateaux).

☞ Les élèves assistent à **2 concerts pédagogiques** : l'un par le Chœur de l'Opéra, l'autre par l'Orchestre Philharmonique de Marseille.

☞ L'étude **d'un opéra ou d'une opérette de la saison lyrique**

☞ Les élèves assistent à la **générale de l'ouvrage étudié.**

☞ **Préparation d'une «production scénique»** sous la direction artistique d'un artiste de l'opéra (chant, chorégraphie, mise en scène).

☞ **Présentation de la production au gala de l'Opéra** : **le samedi 27 juin à 19h à l'Opéra de Marseille.**

Remarques complémentaires

Le choix et la répartition des ouvrages proposés sont à effectuer en concertation avec l'Opéra à l'aide de la déclaration motivée des équipes.

La préparation du spectacle se fait sous la direction artistique des artistes de l'Opéra à partir de janvier à raison de plusieurs séances qui nécessitent chacune un déplacement d'une 1/2 journée à l'opéra. Un aménagement spécifique de l'emploi du temps des élèves est donc nécessaire.

Pour les établissements éloignés de l'Opéra, visites et ateliers peuvent être programmés au cours d'une même journée.

Les transports sont à la charge de l'établissement.

Pour des raisons liées à ses activités, l'Opéra communiquera aux établissements le calendrier 3 semaines avant les visites.

Pendant le déroulement des ateliers, les enseignants restent responsables de leur classe et de la discipline de travail. Ils doivent assurer un accompagnement et un soutien, par leur présence régulière, ainsi qu'un suivi auprès des élèves et de leurs familles : intérêt, rappel des objectifs.

Les enseignants ont la charge de l'organisation des sorties et de l'encadrement suffisant (ne pas hésiter à solliciter les parents).

Pour la soirée de gala, les costumes et les frais SACEM et SACD sont à la charge des établissements scolaires.

La préparation de ce dispositif exigeant en temps et élaboration de projet nécessite un contact préalable avec Laetitia Alliez, Professeur chargée du service éducatif associé à l'Opéra et avec Gilles Bierry et Patricia Cefai, conseillers pédagogiques en éducation musicale pour le premier degré (voir la rubrique « contacts »).

Participants à l'action

1 à 4 classes d'école élémentaire / 1 à 3 classes de collège

Critères de sélection des classes participantes

☞ Cohérence de l'action avec les objectifs du projet d'école ou d'établissement.

☞ Respect de l'ensemble des contraintes et délais imposés dans le descriptif et la valorisation de l'opération (notamment la présence des élèves au mois de juin pour leur participation au spectacle).

☞ Proximité établissement / opéra car de nombreux déplacements sont à prévoir.

☞ Implication des élèves et de l'équipe pédagogique dans le projet pour l'année scolaire.

☞ Aménagement spécifique et préalable de l'emploi du temps des élèves.

La programmation 2019 – 2020

Générales	Opéras
« La Flûte Enchantée" Wolfgang Amadeus Mozart	**Dimanche 22 septembre 2019 à 14 heures 30**
« Eugène Onéguine" Piotr Ilitch Tchaïkovski	**Dimanche 9 février 2020 à 14 heures 30**
« Adrienne Lecouvreur» Francesco Cilea	**Dimanche 22 mars 2020 à 14 heures 30**
« Nabucco» Giuseppe Verdi:	**Jeudi 4 juin 2020 à 14 heures 30**

- -

Les élèves se présentent devant l'Opéra ½ heure avant le début du spectacle

Générales	Opérettes
«Le Prince de Madrid » Francis Lopez	Vendredi 18 octobre 2019 à 20 heures
« Les Cloches de Corneville » Robert Planquette	Vendredi 22 novembre 2019 à 20 heures
« Orphée aux Enfers » Jacques Offenbach	vendredi 13 décembre 2019 à 20 heures
« Mam'zelle Nitouche Hervé:	Vendredi 24 janvier 2020 à 20 heures
Violettes Impériales » Vincent Scotto:	Vendredi 13 mars 2020 à 20 heures

Les élèves se présentent devant l'Opéra ½ heure avant le début du spectacle

Crédit photo Opéra de Marseille

LES VOIX DE L'ODEON - Les intentions générales du projet

Ce projet s'inscrit dans le *plan choral national* défini par les ministères de l'Education et de la Culture.

Il s'inscrit dans le *Printemps des chorales scolaires* impulsé et accompagné par l'académie d'Aix Marseille.

A travers un répertoire choral emprunté à l'opéra, l'opérette et la comédie musicale, ce programme a pour objectif de sensibiliser les élèves à l'art lyrique.

Ce projet est mis en œuvre dans le cadre de la pratique chorale à l'école et de l'enseignement facultatif de chant choral au collège. Il est pris en charge par les professeurs des écoles accompagnés de leur conseiller pédagogique en éducation musicale et par les professeurs d'éducation musicale. Une heure hebdomadaire au minimum et des répétitions complémentaires sont indispensables à la préparation de ce programme.

Le programme musical proposé par l'Opéra de Marseille sera dirigé par Emmanuel Trenque, Chef des chœurs de l'Opéra et sera accompagné au piano par Frédéric Isoletta, Pianiste Organiste, Professeur d'éducation musicale et de chant choral.

Calendrier prévisionnel

Des temps de formation des enseignants sont prévus hors temps scolaires (le calendrier sera défini avec le CPEM référent)

Calendrier répétitions communes et spectacle à l'Odéon

- **Lundi 16 Décembre 2019 / 9h-16h30**
  Lundi 16 Mars 2020 / 9h-16h30
  Mardi 19 Mai 2020 / 9h-14h
- **Journée / Soirée du jeudi 11 Juin 2020 : Générale "après-midi" et Concert à 19h**

Le programme musical : *Dans le 1er degré, ce programme est accompagné par les conseillers pédagogiques en éducation musicale et sera adapté en fonction des participants.*

Opéra / Béatrice et Bénédicte - H. Berlioz / Duo Héro-Ursule "Nuit Paisible et Sereine" (Extrait)
Opéra Fantastique / Les Contes d'Hoffmann - J. Offenbach / duo Antonia- Nicklausse "Belle Nuit Ô Nuit d'Amour"
Opéra Comique / La Fille de Madame Angot - C.Lecocq / Duo Clairette - Lange "Jours Fortunés" (Extrait)
Opéra Bouffe / Orphée aux Enfers - J.Offenbach / Ronde du Bourdon "Le Beau Bourdon que voilà"
Opéra Bouffe / Orphée aux Enfers - J.Offenbach / Duo Eurydice-Jupiter "Duo de la Mouche" (extrait)
Opéra 'pour enfants' / Le Petit Ramoneur (The Little Sweep) - B. Britten / Choeur d'introduction "Chanson du Ramoneur" ... (en français)
Comédie Musicale / The Phantom of the Opera - A.L. Webber / Duo Raoul-Christine "All I Ask of You"
Opérette / Les Mousquetaires au Couvent / L.Varney / Choeur et Dictée "Il faut mes soeurs qu'on rivalise de zèle et d'application ..."

Référents

1er degré : Gilles Bierry Conseiller pédagogique en éducation musicale
06 87 98 02 90 gilles.bierry@ac-aix-marseille.fr

2d degré : Isabelle Tourtet, Responsable du domaine musique – DAAC
06 70 31 50 87 isabelle.tourtet@ac-aix-marseille.fr

Opéra Municipal de Marseille

Guillaume Schmitt
Responsable du service des Relations Extérieures et de l'Action Culturelle
20 rue Beauvau
13001 Marseille
04 91 33 10 50 / Fax : 04 91 55 01 78 / gschmitt@marseille.fr

Violaine Salles
Chargée des actions de médiations spécifiques dans les collèges soutenues par le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône
06 18 18 29 45 vsalles-externe@marseille.fr
Dans le cadre de sa mission Violaine Salles peut être amenées à proposer aux collèges du 13 des actions complémentaires tenant compte des opportunités et propositions de dernières minutes de l'Opéra de Marseille.

Direction des services départementaux de l'éducation nationale des Bouches du Rhône

Suivi du dossier :
Cellule Ambition scolaire
28 Bd Charles Nédélec
13231 Marseille cedex 1
04 91 99 66 81 / ce.celluleambiscol13-eleves@ac-aix-marseille.fr

Gilles Bierry
Conseiller pédagogique en éducation musicale
06 87 98 02 90 gilles.bierry@ac-aix-marseille.fr

Patricia Cefai
Conseillère pédagogique en éducation musicale
Patricia.cefai@ac-aix-marseille.fr

Rectorat d'Aix Marseille

Isabelle Tourtet
Responsable du domaine musique
DAAC - Rectorat
Place Lucien Paye
13 621 Aix-en-Provence cedex 01
isabelle.tourtet@ac-aix-marseille.fr

Suivi du dossier : Laetitia Alliez
Chargée du service éducatif associé à l'Opéra de Marseille
06 04 50 73 03 / laetitia.alliez@gmail.com

Département des Bouches-du Rhône

Suivi des actions soutenues par le département :
christine.romechasteau@departement13.fr

Liens

Opéra Municipal de Marseille : **http://opera.marseille.fr**
DSDEN : **Éducation artistique et culturelle DSDEN13** / Dispositifs éducatifs / Arts et Culture / Musique, Patrimoine ...
http://www.ac-aix-marseille.fr/dsden13/pid32640/education-artistique-culturelle.html
Délégation académique à l'éducation artistique et l'action culturelle : **http://www.ac-aix-marseille.fr**